



Titre : APPROCHE PRATIQUE DE L'ÉVALUATION ET DE L'INTERVENTION ORTHOPHONIQUE DANS LE DOMAINE DU LANGAGE ORAL (1^{ère} partie)

➤ **Thème/résumé/contexte :**

1

Le trouble développemental du langage (TDL) concerne 7% de la population et peut toucher différents niveaux linguistiques. L'orthophoniste est le professionnel de santé dont la mission est de prévenir, d'évaluer et de traiter les difficultés et troubles langagiers.

Cette formation concernant l'approche pratique de l'évaluation et de l'intervention orthophonique dans le domaine du langage est fondée sur les 4 piliers principaux de la démarche Evidence-Based-Practice (EBP).

Elle se présente sous la forme d'une approche modulaire combinant la présentation des outils d'évaluation et des moyens d'intervention afin de faciliter l'application des notions abordées en pratique clinique. Les domaines essentiels du langage oral, à savoir la phonologie, le lexique, la morphosyntaxe et le discours, sont traités de façon séquentielle. Au sein de chaque séquence, différents éléments seront abordés et détaillés : les informations pertinentes à recueillir lors de l'entretien d'anamnèse, les divers moyens d'évaluation (standardisée, critériée, dynamique), les grands principes d'intervention (de Monfort, de Maillart, de Fey, de Spencer et Peterson) ainsi que les procédés d'étayages, les techniques d'intervention directe, les outils de mesure d'efficacité de la prise en soin (lignes de base spécifiques et procédurales, monitoring, échantillons de langage) et enfin l'implication des partenaires, et notamment des parents lors de l'intervention indirecte.

La présentation d'un cas clinique clôture la formation avec la rédaction d'un plan de soins détaillé et la construction d'un protocole thérapeutique. Au cours de chaque journée de formation, les participants sont régulièrement « soumis » à des questionnaires interactifs d'auto-évaluation afin de favoriser leurs apprentissages selon des méthodes de pédagogie innovante.

Cette formation se compose de 2 parties indissociables de 2 journées. (soit 28h au total)

L'inscription à la partie 1 entraînera automatiquement une inscription à la partie 2 sans action de votre part.

➤ **Formateurs :**

Delphine LAVOIX, Orthophoniste chargée d'enseignement et formatrice
et

Coralie SALQUEBRE, Orthophoniste chargée d'enseignement et formatrice.

➤ **Date :**

Lundi 28 octobre et Mardi 29 octobre 2024 (2 journées - durée : 14h)

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace - THAON LES VOSGES - F 88150 CAPAVENIR VOSGES - 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



- **Lieu :** Novotel METZ AMNEVILLE - 16 route de Maizières Les Metz - 57280 HAUCONCOURT
- **Tarifs Partie 1 :** Libéral : 450 €
DPC : 532 €
Salarié : 600 €

Coût total de la formation (module 1 + module 2) :
Libéral : 900€
Salarié : 1200€
- **Public visé :** orthophonistes
- **Prérequis :** formation initiale en orthophonie CCO/logopédie
- **Délai d'inscription :** 1 semaine avant le début de la formation, de préférence ; passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter au cas où il resterait de la place.
- **Nombre de participants :** 30
- **Objectifs de la formation :**

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Poser un diagnostic orthophonique en s'appuyant sur les données de la littérature et identifier les troubles symptomatologiques dans tous les domaines du langage oral
- Structurer son intervention orthophonique avec des objectifs thérapeutiques spécifiques, définis dans le temps et dont l'efficacité est mesurable
- Adopter les principes et les stratégies d'intervention recommandés par la littérature scientifique et applicables en pratique clinique
- Intégrer plus aisément les parents et l'entourage du patient comme partenaires à part entière

➤ **Moyens pédagogiques techniques :**

Les moyens mis à disposition pour que les participants fassent le lien avec leur pratique sont les suivants :

- Ateliers réflexifs
- Ateliers de mise en pratique
- Travail en groupe
- Autoévaluation

➤ **Supports pédagogiques techniques :**

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace - THAON LES VOSGES - F 88150 CAPAVENIR VOSGES - 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



- **Séquence 1 :**
Support power point projeté – Support photocopié (syllabus) – Annexe schéma d'aide au diagnostic - questionnaires interactifs (Wooclap)
- **Séquences 2 et 3 :**
Support power point projeté – Support photocopié (syllabus) – Annexes troubles symptomatologiques en phonologie - Vidéos illustratrices – Supports pour les ateliers de réflexion en groupe – Auto-évaluation – Questionnaires interactifs (Wooclap)
- **Méthodes pédagogiques utilisées (recommandations de la Haute Autorité de Santé) :**
 - Méthode affirmative : transmission de savoirs par l'intervenant et démonstrative
 - Méthode active : confrontation aux pratiques et aux difficultés, échanges d'expérience, étude de cas
- **Moyens d'encadrement, pédagogiques et techniques :**

Le formateur sera présent pendant les 2 jours de la formation.

Une organisatrice-animatrice de SOLFormation sera présente pendant ces 2 jours. Elle sera chargée des relations avec les stagiaires et pourra être contactée pour toute demande de renseignement concernant ce festival.

Il s'agit de : **Emmanuelle TAPP-MERVELET** – 06 10 79 36 81 – e.mervelet@orange.fr – 10, La Tannerie 57070 SAINT-JULIEN-LES-METZ

- **Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation :**

Une liste d'émargement sera signée au début de chaque demi-journée.

- **Moyens permettant d'apprécier les résultats de la formation :**

Trois questionnaires obligatoires pour tous les stagiaires :

-Modalités d'évaluation des acquis des connaissances :

->1° questionnaire pré-formation : il sera envoyé aux inscrits, avant le séminaire, sous forme d'un lien google forms à compléter en ligne.

->2° questionnaire post-formation : à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire d'évaluation des connaissances (google forms). Il permettra d'évaluer les connaissances acquises.

-Modalité d'évaluation de la formation :

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



->3° questionnaire d'évaluation : à la fin des 2 jours de formation, les participants répondront à un questionnaire de satisfaction (google forms).

➤ **Programme détaillé** :

JOUR 1 (8h45 – 12h30 / 14h00 – 17h45)

SEQUENCE 1 : INTRODUCTION GENERALE (2h)

Objectifs de la séquence 1 :

- Intégrer les 4 piliers de l'EBP à sa pratique clinique
- Connaître les terminologies actuelles des troubles du langage issues du projet Catalise et de la CIM11
- Adopter une démarche diagnostique hypothético-déductive
- Connaître et prendre en compte les conditions biomédicales, les troubles co-occurents, les facteurs de risque et de protection et les impacts fonctionnels
- Rédiger une conclusion diagnostique dans son compte-rendu tenant compte des données actualisées

-Accueil et présentation (30min)

-Approche EBP : description des 4 piliers et liens avec les apports de la formation (15min)

-Notions terminologiques actuelles (30min)

-Approche diagnostique et présentation du schéma d'aide au diagnostic avec rédaction de la conclusion du CRBO (45min)

PAUSE 10h45-11h

Méthode pédagogique de la séquence 1 : Méthodes affirmatives

Supports pédagogiques de la séquence 1 : Support power point projeté – Support photocopie (syllabus) – Annexe schéma d'aide au diagnostic - questionnaires interactifs (Woodclap)

SEQUENCE 2 : PHONOLOGIE (5h45)

Objectifs de la séquence 2 :

- Poser les questions adéquates lors de l'anamnèse pour recueillir des informations pertinentes dans le domaine de la phonologie
- Connaître les épreuves d'évaluation spécifiques au domaine de la phonologie

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



- Maîtriser les différents types d'évaluation sur lesquelles pourront reposer le diagnostic orthophonique et l'élaboration du plan de soin
- Identifier et caractériser les troubles symptomatologiques dans le domaine de la phonologie
- Rédiger notre analyse quantitative et qualitative dans le compte-rendu de bilan pour le domaine de la phonologie
- Elaborer un plan de soin en respectant les dernières données de la littérature
- Intégrer à sa pratique clinique les principes d'intervention et les procédés d'étayage dans le domaine de la phonologie
- Maîtriser les stratégies d'intervention dans le domaine de la phonologie
- Mesurer l'efficacité de la prise en soin en phonologie par l'intermédiaire du monitoring
- Intégrer l'album jeunesse comme support thérapeutique pour le transfert des acquis phonologiques
- Rendre le patient et ses parents partenaires de la prise en soin

5

-Anamnèse en phonologie (15min)

-Evaluation de la phonologie : tableau de démarche d'évaluation, les différents types d'évaluation (standardisée, critériée, dynamique), présentation d'épreuves en vidéos, tableaux symptomatologiques, rédaction du CRBO (1h15)

PAUSE REPAS (12h30-14h)

-L'élaboration du projet thérapeutique : décision partagée, objectifs à long terme et court terme, rédaction d'outcomes (45min)

-Les grands principes d'intervention et les procédés d'étayage (1h)

PAUSE 15h45-16h

-Intervention directe en phonologie : illustration avec le monitoring (1h45)

JOUR 2 (8h45 – 12h30 / 14h00 – 17h45)

-Fin intervention directe en phonologie (1h15)

-Intervention indirecte en phonologie : l'implication des parents et des différents partenaires (45min)

PAUSE 10h45-11h

Méthode pédagogique de la séquence 2 : Méthodes affirmatives et actives

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Supports pédagogiques de la séquence 2 : Support power point projeté – Support polycopié (syllabus) – Annexes troubles symptomatologiques en phonologie - Vidéos illustratrices – Supports pour les ateliers de réflexion en groupe – Auto-évaluation – Questionnaires interactifs (Wooclap)

SEQUENCE 3 : LEXIQUE (5h)

Objectifs de la séquence 3 :

- Poser les questions adéquates lors de l'anamnèse pour recueillir des informations pertinentes dans le domaine du lexique
- Connaître les épreuves d'évaluation spécifiques au domaine du lexique et de la sémantique
- Identifier et caractériser les troubles symptomatologiques dans le domaine lexico-sémantique
- Rédiger notre analyse quantitative et qualitative dans le compte-rendu de bilan pour le domaine lexico-sémantique
- Maîtriser les stratégies d'intervention dans le domaine lexico-sémantique
- Mesurer l'efficacité de la prise en soin en lexique et sémantique par l'intermédiaire des lignes de base spécifiques
- Intégrer pleinement les partenaires dans le développement des compétences lexico-sémantiques

-Anamnèse en lexique (15min)

-Evaluation du lexique : tableau de démarche d'évaluation, présentation d'épreuves en vidéos, tableaux symptomatologiques, rédaction du CRBO (1h15)

PAUSE REPAS

-Intervention directe et indirecte (2h)

PAUSE 16h-16h15

-Les mesures d'efficacité de l'intervention : les lignes de base spécifiques (30 min)

-Atelier en groupes : création de lignes de base spécifiques (1h)

Méthode pédagogique de la séquence 3 : Méthodes affirmatives et actives

Supports pédagogiques de la séquence 3 : Support power point projeté – Support polycopié (syllabus) - Annexes troubles symptomatologiques en lexique - Vidéos illustratrices – Supports pour les ateliers de réflexion en groupe – Auto-évaluation – Questionnaires interactifs (Wooclap)

INSCRIPTION AUX PARTIES 1 et 2 OBLIGATOIRE

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



➤ **INFORMATIONS PRATIQUES**

Sur le lieu de la formation :

Parking : gratuit sur place
Covoiturage : s'adresser à l'organisatrice.
Hébergement : possible à l'hôtel.

Accompagnement du handicap : nos locaux de formation sont aux normes pour accueillir tout public. Si vous êtes en situation de handicap, pour toute adaptation nécessaire lors de votre formation, pensez à contacter l'organisateur dès votre inscription.

Accueil 30 minutes avant le début de la formation et remise de documents.

Matériel à apporter : ordinateur, tablette, dossiers de vos patients

➤ **INSCRIPTION**

Programme susceptible d'être éligible à une prise en charge FIF-PL.
Programme valorisable au titre du DPC sous réserve de publication.

Tous les professionnels doivent être inscrits auprès de SOLFormation.

Professionnels salariés :

Cette formation permet aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2024 (sous réserve d'éligibilité de la formation au DPC).

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel salarié peut se préinscrire auprès de SOLFormation, cette inscription devra être confirmée par son employeur. L'employeur inscrit le professionnel salarié à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

Une convention sera adressée à l'employeur qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation.

Professionnels libéraux :

Sous réserve d'éligibilité non encore connue à la date de publication de ce programme, cette formation permettra aux professionnels qui le souhaitent de valider leur DPC pour 2024.

Il est également possible de participer à cette formation sans validation du DPC.

Le professionnel s'inscrit à la formation et règle à SOLFormation le coût de la formation.

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace - THAON LES VOSGES - F 88150 CAPAVENIR VOSGES - 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Une convention sera adressée au professionnel, qu'il devra signer et renvoyer à SOLFormation, à l'adresse indiquée sur le courriel de préinscription.

ATTENTION, le professionnel libéral qui souhaite valider son DPC au titre de cette formation doit également s'inscrire sur le site www.monodpc.fr, 1 mois avant la formation. Veillez à toujours vérifier vos coordonnées (NOMS, numéro ADELI, adresse courriel...).

8

CONDITIONS D'ANNULATION :

En cas d'annulation de la part d'un stagiaire, 50€ de frais de dossier seront conservés. Les modalités d'annulation, quel que soit le motif, sont les suivantes :

- en cas de désistement jusqu'à 40 jours avant le premier jour de la formation, seuls les frais dossiers (50€) seront conservés
- en cas de désistement de 39 jours à 7 jours calendaires avant le 1er jour du stage : SOLFORMATION conserve la somme de 50€ par jour de formation.
- en cas de désistement dans les 6 jours précédant la formation jusqu'au jour de la formation : l'intégralité du montant de la formation est retenue
- en cas de désistement une fois le stage commencé, l'intégralité du montant de la formation est retenue (et impossibilité de prétendre au DPC).

SOLFormation - Sciences Orthophoniques en Lorraine Formation

SAS au capital de 500€ - SIRET 794 148 148 00016 - RCS EPINAL

72 rue d'Alsace – THAON LES VOSGES – F 88150 CAPAVENIR VOSGES – 03 29 37 23 85

solf.formation@gmail.com

<http://www.solfformation.com/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 41 88 01204 88. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.